

ARRETE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR LA VOIE DE L'AVANCEMENT DE GRADE AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE SESSION 2026

Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1692 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine ;

Vu le décret n° 2007-115 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus par les articles 10 et 21 du décret n° 2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté n° AR-0308-2025 en date du 24 septembre 2025 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par la voie de l'avancement de grade au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe, session 2026 ;

Considérant que les dossiers d'inscription ont été reçus jusqu'au jeudi 4 décembre 2025 à 23h59 heure métropolitaine ;

ARRETE

ARTICLE 1 - La liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'accès par la voie de l'avancement de grade au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe, ouvert par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde au titre de l'année 2026, selon décision susvisée est arrêtée conformément à la liste ci-jointe sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après.

Elle contient : 81 noms.

ARTICLE 2 - L'admission à concourir des candidats n'ayant pas remis un dossier d'inscription complet est acceptée sous réserve de la production des pièces manquantes à leur dossier.

Ce dossier peut être complété jusqu'au début de la première épreuve.

La participation à l'examen professionnel sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier d'inscription en temps utile.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,

Le

P/ Le Président,

Christophe DUPRAT

4^{ème} Vice-Président

Maire de Saint-Aubin-de-Médoc

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

PUBLIE LE :

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Adjoint Du Patrimoine Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
173574	ACQUIER	Delphine
173590	ALEXANDRE	Grégoire
171957	ALI	Soa
171548	ARRUEBO	Virginie
173524	BALL	Lucille
172088	BARCQ	Elise
172221	BELLISSIME	Françoise
171793	BERGEON	Emilie
173276	BERTRAND	Carole
171788	BODIN	Alice
172463	BOURDELAS née DI PIETRO	Béatrice
173593	BRIDIER	Marine
171634	CALENTIER	Anaïs
172917	CASTETBON	Marie
172222	CAUNET	Pierre-Alain
172148	CHABOISSEAU	Marie-Claude

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Adjoint Du Patrimoine Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
173598	CHAMBEREAUD	Nans
171723	COLINET	Charlène
173515	CONRAD	Emma
171597	COPINE-GERAUD	Caroline
173595	COUTANCEAU	Orlane
172915	DAMBRINE	Sonia
171647	DELAHAYE	Camille
172334	DELSART	Coraline
173313	DENIS ARRONIS	Marika
171576	DUBECH	Pascal
172018	DUBOUÉ	Sara
171722	DUCHENOY-OTT	Ambre
173603	DUGUINE née MONFRAY	Mélanie
172226	DURANTEAU	Léa
173597	DUSSAUTOIR	Stéphane
173596	DUTARTRE	Alexiane

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Adjoint Du Patrimoine Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
173592	ETCHEGOYEN	Camille
173533	ETCHEVERRY	Elorri
173300	EYCHENNE	Lisa
171630	FARRE	Romain
173544	FERBOS	Clément
173567	FONTAINE née FOLIO	Ophélie
171637	FRAYSSE	Manon
173291	FRIED	Valérie
171814	GARNIER	Kevin
171935	GAUTIER	Alizée
173536	GODARD	Karine
171768	GOUPIL	Doriane
173566	GRILLON	Chloé
173594	GUIBAL	Isabelle
171770	GUILLON	Camille
173526	HERRERO	Aurélien

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Adjoint Du Patrimoine Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
173523	JOUVION	Stéphanie
173556	KONAKOV	Alexandre
172918	LABARCHEDE	Zélie
172913	LAISNE née LOZET	Catherine
171954	LAMAUD	Chrystelle
173365	LAURUOL-FOUCAULT née LAURUOL	Sabine
173532	LE SERREC	Nolwenn
173547	LEMONNIER	Margot
171652	LOPEZ	Jérémie
173538	MANEM	Marjorie
173516	MARTIN	Philippine
173461	MERAL	Muriel
171853	MODE	Audrey
171852	MOLVEAU	Yann
173570	PACHOT	Mathilde
172084	PASQUIER née TENREIRO	Gisèle

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Adjoint Du Patrimoine Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
173520	PÉCHAUD née EL ARDI	Fatima
173565	PHILIPPE TISSEYRE née PHILIPPE TISSEYRE	Philippe
173529	PIAZZA	Céline
171560	PICOT	Bastien
173522	POSTOLACHE	Irina
173322	POULMARC'H née DERCQ	Camille
173464	RAFFARIN	Fannie
171955	RAPITEAU	Hélène
173564	RODRIGUEZ née BERTRAND	Laure
173514	SAUMIER	Justine
172916	SCHLUMBERGER	Julie
172380	SCHOONAERT	Marie
173572	TAMBA née CADILHON	Anaïs
171693	THOMAS	Pauline
173292	TROLESE	Anaïs
171601	TUMAHAI née TUMAHAI	Thirèta

Liste des candidats admis à concourir

Examen Professionnel D'Adjoint Du Patrimoine Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
173599	WEYLAND	Aurélia

Nombre de candidats : 81